CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E118190** **VALABLE JUSQU'AU** **26/01/2027**

ÉDITÉ LE 27/01/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 10/01/1978

Raison sociale : ETS BUCAS H-D-G

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 01/03/2024

Capital : 160 000

32 LE BROUSSAIS
35600 SAINTE-MARIE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC STE MARIE 305899213

Siret : 305 899 213 00022

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 0041227-1

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 04125002204

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 04125002204

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2025

Téléphone : 02 99 71 08 46 **Fax :**

Portable : 06 63 27 48 22

Responsabilité légale :
GORAIN DIDIER GÉRANT / ROUX-GORAIN BÉATRICE GÉRANT

Site Internet : http://www.etsbucas.com

E-mail : b.gorain@bucashdg.com

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 072 372 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel	2	27/01/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2		22/01/2026
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E118190** **VALABLE JUSQU'AU** **26/01/2027**

ÉDITÉ LE **27/01/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 10/01/1978
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 01/03/2024
Capital : 160 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC STE MARIE 305899213

Siret : **305 899 213 00022**
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés : 0041227-1
Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 04125002204
Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 04125002204
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2025

Raison sociale : **ETS BUCAS H-D-G**

32 LE BROUSSAIS
35600 SAINTE-MARIE

Téléphone : 02 99 71 08 46 **Fax :**
Portable : 06 63 27 48 22

Site Internet : http://www.etsbucas.com
E-mail : b.gorain@bucashdg.com

Responsabilité légale :
GORAIN DIDIER GÉRANT / ROUX-GORAIN BÉATRICE GÉRANT

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	27/01/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	22/01/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	27/01/2023
o Pompe à chaleur : chauffage	15/03/2024
o Chauffe-Eau Thermodynamique	15/03/2024
o Radiateurs électriques, dont régulation.	27/01/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.